



Nouveaux locataires du rez de chaussée grands fumeurs. Les fumées passent a travers les planchers et nous sommes **littéralement intoxiqués**

Rubrique : questions posées dans le formulaire du 16/04/2009

J'habite, en tant que propriétaire, un immeuble de 1920 au 1er étage.

Les nouveaux locataires du rez de chaussée sont de grands fumeurs.

Les fumées passent a travers les planchers et nous sommes littéralement intoxiqués.

Quel peut être mon recours ?

Réponse :

Une description assez claire de cette situation dans 2 ou 3 [témoignages](#) ou par constat d'huissier vous permettra de demander au [juge de proximité](#) de se prononcer sur l'anormalité de ce trouble de voisinage, sur sa cessation et sur d'éventuels dommages et intérêts pour réparer votre préjudice.